

Appel à candidature

Technicien.ne Accueil et Sensibilisation Mont Lozère au sein du Service Accueil Sensibilisation

Statut

Poste à plein temps, de **catégorie B**, susceptible d'être vacant à compter du 1^{er} février 2024.

A pourvoir dès que possible.

Ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, avec priorité aux agents titulaires de catégorie B de la fonction publique de l'État ou de la fonction publique territoriale par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface.

Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et en Ardèche, dont 113 ont adhéré à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en 2018 en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

Le cœur du Parc national des Cévennes, zone protégée par une réglementation spécifique, abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, ...) et les intérêts naturalistes.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement et répondre à ses trois missions : i) connaître et protéger, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser.

Positionnement du poste au sein de l'établissement public

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles/Piémont cévenol.

Le poste de technicien.ne Accueil et Sensibilisation est rattaché au chef de service Accueil et Sensibilisation et est affecté à un des cinq massifs, en l'occurrence le Massif Mont Lozère. Il est basé à Génolhac (30).

Le service Accueil et Sensibilisation rassemble 17 personnes dont 4 affectées à des massifs. Chaque année plusieurs saisonniers et contrats courts viennent renforcer l'équipe du SAS.

Le service est notamment chargé :

- de la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national,
- de la politique de tourisme durable du Parc,
- de l'accueil et la première information des visiteurs,
- des programmes d'animation et d'éducation,
- de la communication de l'établissement, y compris institutionnelle,
- de l'instruction et du suivi complet des demandes d'autorisation dans ses domaines de compétence.

Missions liées au poste

Le.la technicien.ne accueil et sensibilisation impulse et met en œuvre sur le massif les missions du service Accueil et Sensibilisation en relation avec les chargés de mission thématiques concernés, garants de la cohérence à l'échelle de l'ensemble du parc, et le délégué territorial garant de l'ancrage sur le territoire du massif.

Le.la **technicien.ne Accueil et Sensibilisation (TAS)** est pour le parc l'interlocuteur.rice des acteurs du tourisme et de l'éducation à l'environnement sur le massif.

Placé.e sous l'autorité hiérarchique du chef de service Accueil et Sensibilisation, **le.la technicien.ne Accueil et Sensibilisation Mont-Lozère** a en charge sur son massif :

➤ **L'animation et l'éducation :**

- **coordonner, sur le massif, l'élaboration et la mise en œuvre de l'offre d'animations** proposée tout au long de l'année par l'établissement au grand public. Cette offre s'inscrit dans le cadre défini à l'échelle de l'ensemble du Parc et elle est adaptée à l'actualité du massif. Pour ce faire, le.la TAS mobilise les agents de son massif et du siège et peut faire appel à des partenaires extérieurs. Il.elle assure une partie des animations proposées sur son massif. Il.elle renseigne les outils d'information et de suivi de ces animations et concourt à la communication,
- **coordonner, sur le massif, l'élaboration et la mise en œuvre de l'offre éducative** à l'attention des élèves du 1^{er} et du 2nd degré sur son territoire. Pour ce faire, le.la TAS mobilise les collègues de son massif et il.elle les accompagne dans la conception de leurs interventions et la création d'outils pédagogiques. Il.elle travaille en lien étroit avec les enseignant.e.s du service éducatif et avec les enseignant.e.s des établissements scolaires. Il.elle assure une partie des interventions scolaires proposées sur son massif. Il.elle produit les éléments de programmation et de bilan du service éducatif,
- l'établissement assure actuellement la conception d'une **exposition permanente sur la thématique de l'agropastoralisme**. Située sur la commune du Pont-de-Montvert, cette exposition devrait ouvrir au public en 2025. Le.la TAS propose des outils pédagogiques et des animations à destination de différents publics (scolaires, grand public, autres) permettant la découverte et l'approfondissement de sujets abordés dans cette exposition. Il.elle est chargé.e de veiller au bon fonctionnement de l'exposition permanente. En appui au chargé de mission « valorisation des patrimoines », il.elle participe à la conception des expositions temporaires et se charge leur présentation sur la Maison du Mont-Lozère. Il.elle assure l'ensemble de cette mission en lien étroit avec le chargé de mission « valorisation des patrimoines » qui a la responsabilité scientifique du lieu.

➤ **le tourisme durable, la marque Esprit Parc national :**

- le.la TAS assure un lien de proximité avec tous les acteurs engagés dans l'écotourisme sur son massif,
- la marque Esprit Parc national : Le.la TAS est chargé.e d'entretenir un lien privilégié avec les prestataires touristiques bénéficiaires de cette marque et de la faire connaître localement. Il.elle réalise le premier contact avec les nouveaux bénéficiaires, il.elle accompagne le processus d'audit. Il.elle participe à l'animation du réseau des bénéficiaires de la marque sur son massif. Pour cela, il.elle bénéficie de l'appui de la chargée de mission « Tourisme durable » qui assure le développement et l'animation du volet tourisme de la marque,
- il.elle nourrit au quotidien un partenariat étroit avec les offices du tourisme et les bureaux et relais d'information touristique sur son massif. En particulier, il.elle est l'interlocuteur.rice de référence pour l'office du tourisme du Mont-Lozère et de celui de Cévennes-au-Mont-Lozère. Au travers de ce partenariat, il.elle s'attache à la promotion des actions de l'établissement et de l'écotourisme,
- il.elle est chargé.e du suivi technique et administratif de la présence du Parc au sein de la Maison du tourisme et du Parc national de Génolhac (organisation de l'animation du lieu et de la mise en valeur du Parc national, participation au recrutement et accompagnement du personnel saisonnier de l'office du tourisme, gestion des expositions temporaires),
- il.elle entretient un lien étroit avec l'office du tourisme Cévennes-Mont-Lozère qui anime la Maison du Mont-Lozère. Il.elle s'assure de la bonne visibilité du Parc national et de ses missions sur le site,

➤ **TAS référent sur les questions de changement climatique :**

- il.elle est l'interlocuteur de référence au sein de l'établissement pour les questions de sensibilisation et de pédagogie sur le changement climatique. A ce titre, il.elle peut être associé.e aux réflexions internes sur le sujet. Il.elle est chargé.e de les relayer auprès de ses collègues TAS et de l'ensemble du service,
- il.elle assure une veille sur les outils et actions de sensibilisation qui sont produits sur d'autres territoires afin de nourrir l'activité de l'établissement. Il.elle met ses recherches au service de l'établissement.

Pour mener à bien ses missions :

- il.elle participe aux réunions du service Accueil et Sensibilisation dans un but de coordination et de mise en cohérence des interventions. Il.elle travaille en lien étroit avec les technicien.nes et chargé.e.s de mission thématiques du service : CM valorisation des patrimoines, CM tourisme, CM accueil, technicienne en charge des activités de pleine nature, etc.,
- il.elle participe également aux réunions de massif animées par le délégué territorial (1 tous les 15 jours). Il.elle échange très régulièrement avec le délégué territorial sur les actions en cours et en projet,
- il.elle travaille en étroite collaboration avec les autres agents du massif et veille à la bonne circulation des informations et à leur éventuelle mobilisation dans les animations,
- il.elle veille à assurer un contact régulier avec les partenaires et prestataires touristiques, culturels et éducatifs dans son territoire d'intervention.

Le.la technicien.ne peut être aussi sollicité.e ponctuellement sur des projets des quatre autres massifs.

Poste avec une forte composante terrain.

Particularités du poste

De très nombreux déplacements sont à prévoir sur le massif (48 et 30) et à Florac (48).

Possibilité de travail le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés en périodes d'affluence **sur les sites d'accueil du public et pour le suivi ou la réalisation d'animations.**

Conduite quasi quotidienne sur routes de montagne.

Compétences et aptitudes

- bonnes connaissances en matière d'animation, médiation et valorisation des patrimoines culturel et naturel,
- bonnes connaissances en matière d'organisation touristique,
- bonnes connaissances sur la nature, la protection de l'environnement, les milieux naturels, les parcs nationaux ainsi que sur le monde rural,
- capacité de communication, de négociation et d'animation,
- goût du contact, aisance relationnelle, pédagogie,
- aptitude au travail en équipe, conduite de réunions,
- esprit d'initiative et créativité,
- sens de l'organisation,
- expérience dans l'organisation d'événementiels,
- maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- expérience significative dans au moins 2 domaines des missions du poste,
- permis de conduire B.

Disponibilité

Susceptible d'être vacant à compter du 1^{er} février 2024.

A pourvoir dès que possible.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidat.e.s adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **pour le 7 février au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de M. le directeur par intérim,

Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le 27 février 2024.**

Pour toute information complémentaire, s'adresse à :

Edwige de Feraudy, responsable du Service Accueil Sensibilisation

edwige.de.feraudy@cevennes-parcnational.fr / 06 77 97 92 18